









Le 31 mai 2013

INTERESSEMENT 2013-2015

La Direction a reçu le message mais ne l'a pas encore intégré

→ TOUJOURS INSIGNABLE!

Le 31 mai, la Direction a présenté son projet d'accord d'intéressement légèrement amendé mais, comme dans son 1^{er} projet :

Enveloppe 1... toujours divisée par 3 ! Enveloppe 2... très légèrement modifiée !

Pour l'enveloppe 1, RAS depuis la dernière fois avec 1 % du RBE. Les Organisations Syndicales ont clairement manifesté leur refus de ce recul par rapport à l'ancien accord qui octroyait 3 % du RBE.

Pour l'enveloppe 2, la Direction a entendu nos récriminations et a baissé les seuils de déclenchement en acceptant de démarrer la distribution à partir de 90 % du Rex (*résultat d'exploitation*) budgété. Elle a cependant maintenu les 4 critères à atteindre de façon cumulative : DRC sur EER complets et conformes, @mails clients complétés, N^{os} téléphones portables complétés, taux de satisfaction clients au BNSC (*stats nationales*)... avec soit un maintien soit une progression attendue sur les 3 ans.

Nous avons unanimement rejeté ces critères « part variable » qui, présentés de cette manière cumulative, font porter l'effort presque uniquement sur les résultats commerciaux et/ou dont nous n'avons pas la maîtrise (BNSC).

Par usage, nos accords ont toujours privilégié des critères financiers qui représentent mieux l'effort collectif.

Maintenant le temps presse, il nous reste 2 semaines pour aboutir à un texte décent. Nous allons donc transmettre à la Direction un contre-projet intersyndical constructif qui essaiera de lier les volontés des 2 parties, notamment la philosophie de tous les accords précédents.

La Direction avait ouvert la séance en affirmant qu'elle souhaitait trouver les bases d'un accord. La balle est dans son camp!

RESTONS MOBILISES, PLUS QUE JAMAIS, L'UNION DU PERSONNEL FERA SA FORCE!

Vos Délégués et Représentants Syndicaux.